

Basile Ader, directeur de la rédaction de Légipresse élu vice-bâtonnier du barreau de Paris

La paire Marie-Aimée Peyron et Basile Ader ont finalement remporté, le 1er décembre, l'élection au bâtonnat de Paris. Ils succéderont à Frederic Sicard et Dominique Attias le 1er janvier 2018.

« Le bâtonnier est le garant de la défense des libertés publiques et individuelles » rappelle Basile Ader qui s'est, plusieurs fois pendant la campagne, prononcé sur l'importance d'affermir la liberté d'expression de l'avocat car « la place de l'avocat – tout comme celle de la presse – est un vrai marqueur de la démocratie ».

Parmi les sujets mis en avant dans leur programme, Marie-Aimée Peyron et Basile Ader souhaitent voir les avocats s'approprier les nouvelles plateformes de consultation juridique (la crête de la vague Legaltech !) plutôt que l'inverse. Leur objectif est de favoriser le rapprochement entre ces deux mondes, mais que les avocats y trouvent leur place et en contrôlent la déontologie. Enfin, ils veulent que l'EFB dispense des formations vraiment professionnalisantes (déontologie, évolution des TIC, etc.).